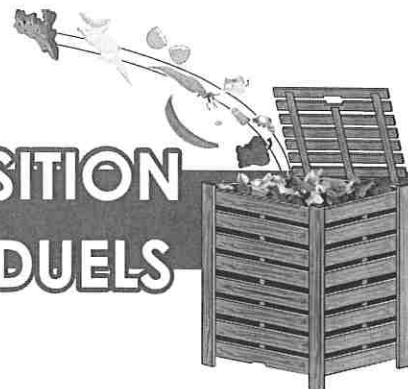




CHARTRE DE MISE À DISPOSITION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS



Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mail :

Nombre de personnes au foyer : Propriétaire Locataire

Superficie du jardin : m²

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'obtention (ci-dessous) du composteur :

Je m'engage à :

- Réserver l'utilisation du composteur à l'adresse sus citée.
- Utiliser le composteur pour les bio-déchets produits sur mon habitation.
- Suivre les indications du guide pratique qui m'est remis gratuitement avec le composteur.
- Répondre aux enquêtes (principalement téléphoniques) permettant un suivi de votre démarche de compostage.
- Ne pas revendre le composteur.

La collectivité s'engage pour sa part à :

- Me mettre à disposition un composteur pour la **somme de 5 euros**.
- Fournir les informations utiles au compostage.

L'acqureur, date & signature

Pour la Communauté de Communes des Aspres
Le Président, René Olive

REGLES D'UTILISATION DE LA CONFIDENTIALITE :

Le demandeur est informé que tout traitement ultérieur ou constitution d'un fichier comportant des données à caractère personnel est soumis aux dispositions du Règlement de l'Union Européenne 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données) dit « RGPD » abrogeant la directive européenne 95/46/CE, et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés. Contrevenir à ces limites engage sa responsabilité personnelle et peut être passible de sanctions pénales prévues notamment aux articles 226-21 et 226-22 du code pénal.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à gérer des fiches de renseignements destinées à la mise disposition de composteurs individuels. Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire à la satisfaction de cette finalité. Les droits d'accès et de rectification prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) s'exercent auprès de la Communauté de Communes des ASPRES. Les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD), s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant un courrier muni de l'identité du demandeur au Responsable de Traitement : Communauté de Communes des ASPRES, à l'attention du DPO, Immeuble Christian Bourquin, 2 allée Hector Capdellayre, 66300 THUIR.

**Les services techniques de la Communauté de Communes des Aspres
restent à votre écoute :**

mail : accueil.technique@cc-aspres.fr ou Tél : 04.68.66.59.61